



**Bureau des inspecteurs
du second degré**

Affaire suivie par :

Saint-Denis, le 10 février 2023

Sylvie MILIUS-TAILLEFER

Mél : sylvie.milius@ac-reunion.fr

Vanessa RANGAMA

Mél : Vanessa.Chan-Wan@ac-reunion.fr

Florence PAYET

Mél : Florence-Pierre.Mignotte@ac-reunion.fr

Lionel VARICHON

Mél : Lionel.Varichon@ac-reunion.fr

24 Avenue Georges Brassens
CS 71003 97743 ST DENIS CEDEX 9

Les inspecteurs de la voie professionnelle
à

Mesdames, messieurs les chefs
d'établissement de lycée professionnel et
de Section d'enseignement professionnel

Objet : Appel à candidature pour les concours de valorisation des chefs d'œuvre - Session 2023

Dans le courrier adressé le 28/10/22 aux établissements, relatif à la valorisation des chefs-d'œuvre réalisés par les élèves des classes de deuxième année de CAP et de terminale BAC PRO, nous vous informons de l'organisation de deux concours : **la manifestation académique « la voie professionnelle dans tous ses chefs-d'œuvre » et le concours national de la fondation Colbert.**

La présente note vise à préciser les modalités de participation à ces deux concours pour la **session 2023.**

Chaque établissement sélectionnera et fera remonter au moins **deux chefs-d'œuvre pour chacun des niveaux de CAP et de BAC PRO** : un dans le secteur de la production et un dans le secteur des services. Les établissements proposant tous leurs diplômés dans un seul secteur, feront remonter au moins deux chefs-d'œuvre de ce secteur et cela pour chacun des niveaux de CAP et de BAC PRO.

1- Concours académique : « La voie professionnelle dans tous ses chefs-d'œuvre »

Le **calendrier** du concours académique pour la session 2022-2023 est le suivant :

- **du vendredi 10 février au vendredi 3 mars** : remontée des fiches « chef-d'œuvre » (**Annexe 1**) auprès des inspecteurs en charge du dossier :
 - Vanessa Rangama : Vanessa.Chan-Wan@ac-reunion.fr
 - Florence Payet : Florence-Pierre.Mignotte@ac-reunion.fr
 - Sylvie Milius-Taillefer : Sylvie.Milius@ac-reunion.fr
 - Lionel Varichon : Lionel.Varichon@ac-reunion.fr
- **du 4 mars au 31 mars** : confirmation de l'inscription avec l'envoi par mel d'une courte **vidéo** dans laquelle **les élèves communiqueront sur leur chef-d'œuvre (Annexe 2)**

Les inspecteurs référents accompagneront les équipes tout au long du processus d'inscription.

- **du 1er au 8 avril** : sélection des talents de l'académie par un jury académique ;
- **du 9 avril au 31 mai** : Pour les élèves sélectionnés :
 - accompagnement par des professionnels afin de développer leurs compétences orales en vue de la manifestation académique du **2 juin**
 - réalisation d'un reportage vidéo par des professionnels pour mettre en valeur l'établissement, la filière et le projet
- **2 juin** : manifestation académique « la voie professionnelle dans tous ses chefs-d'œuvre » : présentation par les élèves des chef-d'œuvre sélectionnés, classement des chefs d'œuvre et cérémonie de remise des prix.

L'ensemble de cette opération donnera lieu à une médiatisation importante (télévision, réseaux sociaux, presse écrite...)

2- Concours national de la fondation Colbert

Le **calendrier** du concours pour la session **2023** est le suivant :

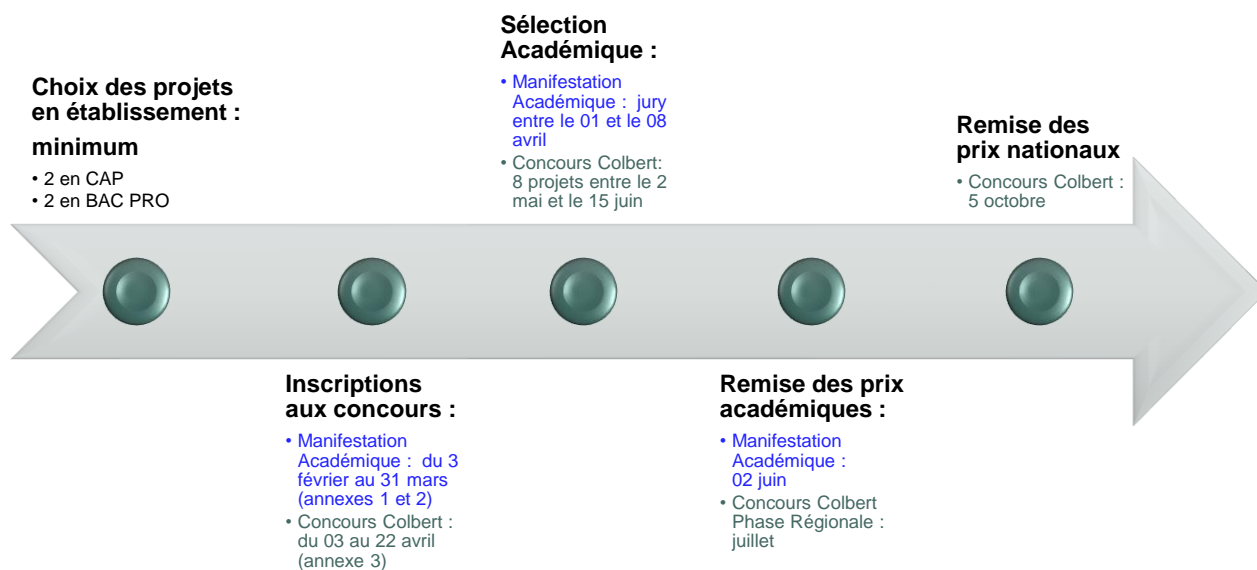
- **du 03 au 22 avril** : inscription au concours par l'envoi d'un **dossier (Annexe 3)**
- **du 02 mai au 15 juin** : sélection régionale
- **en fin d'année scolaire** : cérémonie de remise des prix régionaux
- **le 05 juillet** : jury national
- **le 05 octobre** : remise des prix à l'Institut de France

Lors de la phase régionale, **huit projets** seront récompensés et sélectionnés pour la **phase finale au national** (mois d'octobre 2023) dans **quatre** catégories, en CAP et en Bac professionnel :

- Prix des arts
- Prix du commerce
- Prix de l'industrie
- Prix de l'engagement

Les établissements pourront bénéficier d'un accompagnement par les inspecteurs référents, les inspecteurs disciplinaires ainsi que par madame Florence Payet, référente académique du concours Colbert

3- Planning



Chaque inspecteur référent d'établissement reste à votre écoute pour toute information complémentaire.

Nous savons pouvoir compter sur votre pleine mobilisation pour la mise en place de ces projets, véritables tribunes pour témoigner de l'excellence de la voie professionnelle et de son « humanisme technique » qui contribue à former et à développer chez chaque élève, le travailleur, le citoyen et l'Homme.

Doyen des IEN ET EG IO

Lionel VARICHON

Annexe 1



Fiche d'inscription pour la manifestation
« La voie professionnelle dans tous ses chefs-d'œuvre »

Académie de la Réunion

Etablissement :



Diplôme (Niveau et spécialité) :

Intitulé du projet :

Effectif de la classe :

Effectif du groupe porteur du chef d'œuvre :

Le chef d'œuvre individuel est autorisé

Nom(s) des élèves :

Noms des enseignants de l'équipe pédagogique et adresse mel professionnel :

1- Description du projet pédagogique (en quelques lignes)

Quelle est l'ambition de ce projet en lien avec la filière professionnelle ? Présente-t-il un enjeu (économique, social écologique, numérique ...) significatif de la filière de métier concerné ?

2- Professionnalisation

Quelles sont les compétences principales du référentiel travaillées ?

3- Disciplines d'enseignements général

Surlignez les disciplines intégrées au projet ?

<i>Les disciplines intégrées au projet sur les deux années</i>	<i>Expliquez en quelques lignes en quoi la discipline participe à l'élaboration du chef-d'œuvre</i>
Arts appliqués et culture artistique	
Économie - Droit	
Économie – Gestion	
Éducation physique et sportive	
Mathématiques, Physique – Chimie	
Prévention Santé Environnement	
Français	
Histoire – Géographie et Enseignement moral et civique	
Langues vivantes étrangères	

Indiquez les compétences transversales utilisées (PIX, ...)

4- Partenariats et ouverture envisagés

Quels partenaires soutiennent ce projet de chef d'œuvre ?

Annexe 2



Réalisation d'une capsule vidéo pour la participation à la manifestation « La voie professionnelle dans tous ses chefs-d'œuvre »



Académie de la Réunion

La capsule vidéo d'une **durée maximale de 2 minutes** (format mp4 ou avi) doit être **réalisée par les élèves** pour permettre au jury académique :

- De prendre connaissance du projet, de ses enjeux, de sa finalité en lien avec la filière
- D'identifier les différentes étapes de la démarche de projet : de l'idée à sa réalisation.
- D'apprécier l'engagement des élèves et la qualité du travail collectif

Elle s'inscrit pleinement dans le parcours de formation des élèves en leur permettant de **produire une première présentation orale** de leur chef-d'œuvre en cours de réalisation. Les élèves racontent et mettent en avant le travail réalisé.

La qualité et l'originalité de la capsule vidéo n'entrent pas en compte dans les critères de sélection et l'aspect technique ne doit pas constituer un frein à la participation au concours. Elle peut être réalisée à partir d'un téléphone portable ou en convertissant en vidéo un diaporama documenté de traces photographiques retraçant l'avancée du projet.

Les éléments suivants doivent apparaître dans la présentation mais ils ne constituent pas une trame à suivre puisque **la scénarisation et la réalisation de la vidéo doivent permettre aux élèves d'exprimer leur créativité.**



Présentation du projet :

De quoi s'agit-il ?

- En quoi est-ce intéressant en lien avec la filière professionnelle ?
- Permet-il d'aborder des questions sociétales liées au développement durable, à l'innovation numérique, à l'économie sociale et solidaire (etc.) ?
- Qui sont les membres du projet ?
- Comment s'est imposée cette idée ?



Les étapes du projet :

Quelles ont été les étapes importantes dans la réalisation du projet (les temps forts) ?

- Quel a été le rôle de chacun des membres du groupe ?
- Mettre en avant les éléments significatifs et la place de l'enseignement général, revenir sur les difficultés et les solutions apportées.
- Au moment de la réalisation de la vidéo, où en est-on du projet ? Que reste-t-il à faire ?



Le bilan :

Qu'est-ce que la réalisation de ce chef-d'œuvre vous a apporté du point de vue :

- Professionnel (compétences développées) ?
- Personnel ?
- Quel regard sur le travail en équipe ?

Annexe 3

Modalités du concours de la Fondation Colbert et pièces à fournir pour la constitution du dossier de candidature

➤ **Le concours de la Fondation Colbert**

Les chefs d'œuvre, pour être primés, devront, rencontrer une ou plusieurs thématiques de l'héritage Colbert : le commerce, les arts, l'industrie, les sciences, la forêt, la mer, la protection sociale, la valorisation de l'environnement. Ils s'inscriront dans les valeurs historiques portées par la Fondation : l'entreprise, l'innovation et les traditions, le lien avec le territoire, l'engagement citoyen et le souci des personnes.

Lors de la phase régionale, **huit projets** seront récompensés et sélectionnés pour la **phase finale au national** (mois d'octobre 2023) dans **quatre** catégories, en CAP et en Bac professionnel :

- Prix des arts
- Prix du commerce
- Prix de l'industrie
- Prix de l'engagement

- **Valorisation académique :**

Une cérémonie de remise des prix sera organisée en académie en fin d'année scolaire en présence d'un représentant de la Fondation Colbert, Institut de France.

- **Valorisation nationale :**

Une cérémonie de remise des prix sera organisée en octobre 2023 pour les lauréats nationaux à l'Institut de France à Paris en présence des membres de la Fondation et de représentant du ministère.

Le jury national attribuera deux prix complémentaires par niveau :

- Le grand prix
- Le prix coup de cœur

Ce concours vient en continuité de la manifestation académique et permet de promouvoir les chefs d'œuvre des élèves au plan national.

Les établissements pourront bénéficier d'un accompagnement par les inspecteurs référents, disciplinaires ainsi que par le référent académique (Florence Payet).

➤ **Pièces à fournir pour la constitution du dossier de candidature au concours des chefs d'œuvre de la fondation Colbert-session 2023**

Le dossier est constitué d'un fichier PDF unique comportant différentes parties :

- **Une lettre de candidature** du ou des élèves auteur(s) du chef-d'œuvre s'engageant à respecter le règlement du concours.
- **Une lettre de présentation du chef-d'œuvre** justifiant sa présentation au concours en montrant son inscription dans les thèmes et ou les valeurs promues par le concours.
- **Le document de mise en valeur du chef-d'œuvre réalisé pour l'épreuve.**
- **Une lettre de présentation rédigée par l'équipe pédagogique** ayant accompagné le ou les élèves dans la réalisation du chef-d'œuvre et soulignant l'engagement et les efforts accomplis.
- **Une lettre de soutien de la direction de l'établissement et des responsables de la vie scolaire** mettant en lumière l'engagement dans l'établissement et/ou le campus du ou des élèves candidats tout au long de la réalisation du chef-d'œuvre.

Il devra être **transmis par mel du 03 au 22 avril 2023 pour faire acte de candidature** aux adresses suivantes :

- chefsdoeuvre@fondationcolbert.fr
- florence-pierre.mignotte@ac-reunion.fr

Le **nom du fichier PDF** envoyé devra respecter le formalisme suivant :

CAP ou BACPRO_nom du lycée_nom-de-la_commune_region academque.pdf

Exemples :

- le fichier envoyé par les élèves de CAP du lycée Colbert de Marseille portera le nom suivant :
CAP_lycee_colbert_marseille_provence_alpes_azur.pdf
- le fichier envoyé par les élèves de BAC PRO du lycée Bel Air à Sainte Suzanne portera le nom :
BACPRO_lycee_bel_air_sainte_suzanne_reunion.pdf

Un accompagnement et des exemples peuvent être fournis sur demande auprès de la référente académique à l'adresse suivante :

- florence-pierre.mignotte@ac-reunion.fr